



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police municipale

Question écrite n° 13962

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le nombre de communes qui sont dotées d'une police municipale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de communes de moins de 3 500 habitants qui sont dotées d'une police municipale.

Texte de la réponse

Au 31 décembre 2005, 3 227 communes employaient 17 505 agents de police municipale. L'enquête menée ne fait pas apparaître le nombre de communes de moins de 3 500 habitants dotées d'une police municipale. Le nombre de communes classées par catégorie, selon leur nombre d'habitants, sera pris en compte dans le cadre de l'enquête statistique qui sera réalisée cette année pour l'année 2007.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13962

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2008, page 26

Réponse publiée le : 25 mars 2008, page 2664